

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 mars 2021 - Délibération n° 2021/03/06

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNEES COMMUNAUTAIRES LABELISES QUAL'ITI CREUSE.

L'an deux mille vingt et un, le 23 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 16 mars 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – VELLEINE-DEMAY Corinne – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick - SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – RIGAUD Régis – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – LEHERICY Joseph – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – FINI Alain – FLOIRAT Myriam – BERTELOOT Dominique – CALOMINE Alain – TROUSSET Patrick – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick.

Pouvoirs

1. Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène donne pouvoir à M. RIGAUD Régis.
2. M. FINI Alain donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
3. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
4. M. BERTELOOT Dominique donne pouvoir à M. DERIEUX Nicolas.
5. M. CALOMINE Alain donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine.
6. M. GAILLARD Thierry donne pouvoir à M. DUGUET Pierre.

Suppléances : M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick – M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : M. BUSSIERE Jean-Claude

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
		Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	51	57			
Pour	Contre				
57	-	-	-	-	-

Vu la compétence de la Communauté de communes relative à « la création, la gestion, le balisage, la valorisation des chemins de randonnées et d'interprétation » inscrit au bloc de compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement ».

Vu le classement d'intérêt communautaire de 30 sentiers de randonnées multi-pratiques et de 11 sites naturels.

Vu que la Communauté de communes a en charge l'entretien de ces sites et sentiers (végétation, balisage, équipements, signalétique).

Vu le règlement d'aide du Conseil Départemental de la Creuse en matière d'entretien des sentiers de randonnées labellisés Qual'iti Creuse.

Vu la délibération n°2021/03/05 du 23/03/2021 relative à l'attribution du marché 2021-07 Entretien des sites et sentiers de randonnée communautaires (balisage et végétation) pour la période 2021-2023

Le Conseil Départemental de la Creuse apporte son soutien financier aux collectivités pour l'entretien des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) ayant obtenu le label « Rando Qual'iti Creuse ». Les sentiers intercommunaux qui répondent à ce critère sont au nombre de 11 pour un linéaire total de 109,03 km.

Cette aide porte sur 30% du montant HT, dans la limite d'un plafond de dépenses subventionnables de 90 €/km/an dans le cas où la collectivité fait appel à des chantiers d'insertion.

Sur la base des prix retenus pour le marché 2021-07, des besoins d'entretiens 2021 et des sentiers éligibles, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € HT	Recettes en € HT
- Entretien des sentiers de randonnées d'intérêt communautaire labellisés « Qual'iti Creuse » : 5396,76 €	- Conseil Départemental de la Creuse – 30% : 1619,03 € - Communauté de communes – 70% : 3777,73 €
TOTAL DES DEPENSES : 5396,76 €	TOTAL DES RECETTES : 5396,76 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Approuve le programme d'entretien et le plan de financement 2021 de l'opération présentée.
- Autorise M. Le Président à solliciter le concours financier auprès du Conseil Départemental de la Creuse pour l'année 2021.
- Autorise M. Le Président à signer l'ensemble des pièces permettant la bonne réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

